



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

RAPPORT D'ACTIVITES

2016 – 2017

European School of Law – ESL

Université de Toulouse 1 Capitole

Ce rapport d'activités couvre l'année universitaire 2016/2017.



SOMMAIRE

Edito de la Directrice	5
Une Ecole tournée vers l'international	7
Formations : une offre diversifiée	8
➤ Les licences droit et langue	8
➤ Les doubles diplômes niveau L/M1.....	10
➤ Les formations en anglais.....	20
➤ Les double-diplômes niveau M2	23
➤ Le Diplôme de l' <i>European School of Law</i> (DESL).....	27
Recherche & Manifestations organisées par l'Ecole.....	32
➤ Les Ateliers doctoraux.....	32
➤ Les événements de l'Ecole	33
Projets collaboratifs	37
➤ Les projets européens.....	37
Les activités du Comité d'Orientation Stratégique.....	38
Communication	38
Conclusion.....	38



Wanda MASTOR

Directrice de l'*European School of Law*

Professeur de Droit public

L'*European School of Law* de Toulouse, inaugurée par Laurent Fabius au Quai d'Orsay le mercredi 7 mai 2014, a pour vocation de former des juristes pour l'Europe.

Elle regroupe concrètement tous les étudiants, de la première à la cinquième année, qui sont inscrits soit dans une filière bilingue (droit anglais/droit espagnol), soit dans un double-diplôme avec une université étrangère (une dizaine de conventions de bi-diplomation sont déjà actives, d'autres sont en négociation), soit dans un diplôme délivré exclusivement en langue anglaise. Les étudiants de cette Ecole peuvent par ailleurs s'inscrire dans un DU qui lui est rattaché, délivrant des cours intensifs de culture européenne (histoire, économie, droit européen et droit comparé).

L'Ecole a vocation à se développer toujours plus d'un point de vue quantitatif (augmentation des formations, diversité géographique de l'offre) et qualitatif (nouveaux supports pédagogiques, développements des évènements scientifiques : organisation des ateliers doctoraux, joutes des étudiants). Par ailleurs, la volonté de l'équipe pédagogique et administrative est de renforcer le sentiment d'appartenance à une école, toujours marquée du sceau de l'ouverture internationale pour plus d'excellence. Chaque promotion est parrainée par une prestigieuse personnalité qui remet lors des rentrées annuelles solennelles les diplômes aux lauréats de l'ESL (pour les trois dernières promotions, Vassilios Skouris, alors président de la Cour de justice de l'Union européenne, Michel Barnier, négociateur en chef du Brexit, et Jean-Paul Costa, ancien président de la Cour européenne des Droits de l'Homme). D'un projet, il y a encore peu de temps, notre École est devenue une réalité tangible et prometteuse. Formée d'étudiants, sa raison d'être est avant tout d'œuvrer pour eux, de leur préparer un avenir européen toujours plus brillant.

Une Ecole tournée vers l'international



La rentrée solennelle de l'École a eu lieu le samedi 1^{er} octobre 2016. Devant des prestigieuses personnalités des mondes académique, judiciaire et de l'entreprise, les étudiants ont reçu leurs diplômes des mains du parrain de leur promotion, Monsieur Michel BARNIER, Conseiller spécial du président de la Commission Européenne pour la sécurité et la défense, ancien ministre et ancien commissaire européen.

La rentrée solennelle de l'Ecole a été l'occasion de mettre en place dans la matinée une présentation de l'Ecole ainsi qu'un forum professionnel. Deux avocats (Mes Lucia Alvarez Alonso, des barreaux de Toulouse et Madrid et Chritoph Kremer des barreaux de Toulouse et Munich) et une juriste d'entreprise (Mme Fanny Lopez, General Counsel chez Airbus) ont décrit leurs parcours universitaires et professionnels et répondu aux nombreuses questions des étudiants sur leur préoccupation concernant l'insertion professionnelle. L'après-midi était consacré à la cérémonie de rentrée solennelle introduite par les discours de Mme Corinne Mascala, Présidente de l'UT1, M. Bruno Steinmann, président du COS de l'ESL, Mme Wanda Mastor, directrice de l'ESL, M. Michel Barnier, parrain de la promotion 2016/17 de l'ESL et s'est poursuivi par la remise des diplômes aux lauréats de l'ESL.

Depuis janvier 2015, la direction de l'Ecole est assurée par Wanda MASTOR. Le professeur Matthieu POUMAREDE, en tant que Directeur adjoint, s'occupe de son volet professionnel.

Pendant l'année universitaire 2016/2017, l'équipe administrative est composée de la façon suivante :

- Claudine CHAMBERT, secrétaire générale, travaille en collaboration avec la Directrice pour le fonctionnement et le développement de l'Ecole,
- Virginie RIVIERE, responsable des formations de l'Ecole (sélection, suivi des étudiants-promotion des formations...)
- Lilian SURROCA assure la communication et la recherche de financements
- Gregory MAIZOUE assure à la fois la logistique de l'école et la gestion du diplôme de l'Ecole.

A partir de février 2017 et jusqu'à la fin de son contrat fin août, Lilian Surroca a été en congé de maladie, non remplacée. La fin de l'année universitaire a donc été particulièrement chargée et délicate à gérer.

Formations : une offre diversifiée



Toutes les formations de l'ESL ont une dimension européenne et internationale ; elles font l'objet d'une sélection à l'entrée avec une exigence d'un bon niveau en langue étrangère et intègrent toute une période de mobilité.

Les licences droit et langue

Deux formations bilingues sont proposées par l'ESL :

► **Licence de droit français / droit anglais**

Responsable pédagogique : Florence CROUZATIER ;
Responsable linguistique : Stéphanie Mc LELLAN.

Universités partenaires : nombreux établissements au Royaume-Uni et en Irlande.

► **Licence de droit français et monde hispanique**

Responsable pédagogique : Francis QUEROL ;
Responsable linguistique : Michel MARTINEZ.

Universités partenaires : nombreux établissements en Espagne et Amérique Latine.

Ces Licences ont pour objectif de donner aux étudiants une connaissance précise du système juridique français. Elles visent à former des juristes de qualité maîtrisant les outils et le raisonnement juridique français, et également – dans une perspective comparative – les grands principes juridiques du système de Common Law et du Droit espagnol.

Cette double compétence, la pratique courante de deux langues de spécialité et l'expérience de la mobilité étudiante sont des atouts indéniables pour des juristes envisageant de travailler dans des domaines transnationaux et plus généralement à l'international.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
UT1	UT1	Université anglo-saxonne

Tableau 1. Schéma des études de la licence bilingue franco-anglaise

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
UT1	UT1	Université espagnole ou d'Amérique latine

Tableau 2. Schéma des études de la licence bilingue franco-hispanique

30 places maximum sont prévues par parcours. Pour le recrutement des étudiants intégrant les licences en septembre 2016, l'ESL a reçu par la procédure Postbac :

- ✚ **587 candidatures** pour la licence Droit français / droit anglais (**LDA**), soit 56 candidatures de plus que l'année précédente ;
- ✚ **184 candidatures** pour la licence Droit français et monde hispanique (**LDE**), soit une dizaine de candidatures en moins que l'année précédente (cette baisse peut s'expliquer par le fait que certains candidats hispanophones choisissent en priorité les parcours de double diplôme).

	LDA	LDE
1 ^{ère} année	28	26
2 ^{ème} année	18	23
3 ^{ème} année	26	21

Tableau 3. Nombre d'étudiants inscrits en licences bilingues pour l'année universitaire 2016/2017

Tous les étudiants inscrits en troisième année ont été diplômés

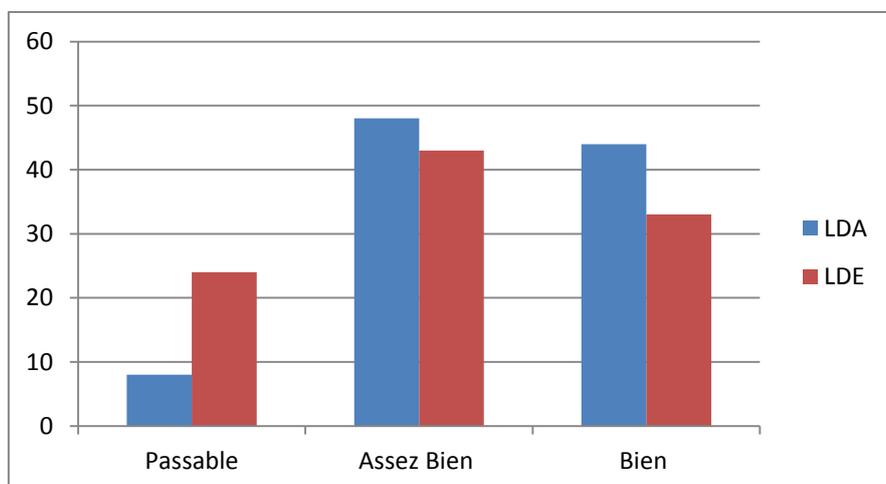


Figure 1. Répartition des mentions chez les diplômés des licences bilingues franco-anglaise et franco-espagnole

A l'issue des deux premières années de licence du parcours droit français/droit anglais, la possibilité est offerte aux meilleurs étudiants de la promotion d'obtenir un double diplôme s'ils suivent les deux années suivantes à l'*University College of Dublin* (UCD). Les étudiants obtiennent alors la licence et le Master 1 de droit délivrés par UT1 et le *Bachelor of Civil Law* délivré par UCD.

Pour l'année universitaire 2016/2017 :

- ✚ 3 étudiants de l'Ecole étaient à UCD en mobilité en troisième année de licence. Ils l'ont tous validée avec la mention Bien. 3 étudiants en première année de Master ont validé leur année avec ; pour un ; la mention Assez Bien et les deux autres avec la mention Bien ;
- ✚ L'ESL accueillait 1 étudiant d'UCD en troisième année de licence (étudiant qui a obtenu la licence avec mention passable) et 3 en première année de master (un l'a validé avec la mention passable ; un autre avec la mention Assez Bien et le dernier n'a pas validé son année).

Les doubles diplômes niveau L/M1

► Parcours franco-allemand

Responsable pédagogique : Aurore GAILLET ;

Responsable linguistique : Peter BERNHARD.

L'*European School of Law* a signé deux conventions de doubles-diplômes, l'une avec l'**Université de Passau** et l'autre avec l'**Université de Mannheim**

Cette double formation a pour objectif non seulement de donner aux étudiants une connaissance théorique et pratique à la fois du système juridique français et du système juridique allemand, mais également de leur proposer une perspective comparative. La formation se fait en français pour le droit français et en allemand pour le droit allemand.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
UT1	UT1	Université de Passau ou Mannheim

Tableau 4. Schéma des études des étudiants français dans le double diplôme franco-allemand

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Université de Passau ou Mannheim	Université de Passau ou Mannheim	UT1

Tableau 5. Schéma des études des étudiants allemands dans le double diplôme franco-allemand

A l'issue des trois années du cursus, les étudiants obtiennent la licence de droit délivrée par l'Université Toulouse 1 Capitole et l'*Urkunde* délivré par l'**Université de Passau** ou l'**Université de Mannheim**.

Les étudiants français sont recrutés via la procédure Postbac. Les étudiants sélectionnés étudient les deux premières années à UT1 Capitole et leur troisième année dans l'une des deux universités partenaires.

La procédure de sélection postbac, permet à 20 étudiants maximum d'être inscrits chaque année dans ce double diplôme. L'ESL a reçu pour l'année universitaire 2016/2017, **une cinquantaine de candidatures** (chiffre stable par rapport aux années précédentes). Les étudiants ont un excellent niveau en langue allemande et présentent de très bons résultats scolaires.

Au titre de l'année universitaire 2016/2017, **33 étudiants** ont été inscrits dans ce parcours. Ils se répartissent ainsi :

- ✚ **10 étudiants** sont inscrits en **première année de licence**. Nous constatons un seul échec ; 4 ont réussi leur année avec mention passable, 2 avec mention assez bien et 3 avec mention bien.
- ✚ **6 étudiants** sont inscrits et valident la **deuxième année de licence**, deux avec mention passable, 2 avec mention assez bien et 2 avec mention bien.
- ✚ **10 étudiants** sont inscrits en **troisième année de licence** dont **2** étudient à l'Université de Mannheim (un étudiant valide avec mention passable, l'autre avec mention assez bien) et **8** à l'Université de Passau où ils valident tous leur troisième année (2 avec la mention Assez bien et 6 la mention Bien).
- ✚ **Aucun** étudiant de l'Université de Mannheim n'est venu à Toulouse dans le cadre de la troisième année de licence mais nous avons reçu 7 étudiants de l'université de Passau : un a été en échec ; deux valident leur année avec mention Passable, un avec la mention assez bien, deux avec mention bien et un, avec la mention très bien et 16.2 de moyenne, est major de promotion.

Le 6 janvier 2017, l'ESL a reçu M. Philippe COSSALTER, professeur de droit public, co-directeur du Centre juridique franco-allemand de l'Université de la Sarre en Allemagne pour négocier la mise en place d'un nouveau double-diplôme en droit niveau licence mais avec un parcours inversé (les étudiants sélectionnés passent deux années d'études à l'Université de Sarrebruck puis viennent à UT1 pour leur troisième année de licence avec un parcours intégré de droit français dispensé en français et de droit allemand dispensé en allemand).

Cette visite a été concrétisée par une convention entre les deux universités avec un démarrage du double diplôme pour l'année universitaire 2018/2019.

Florence N'DIAYE, responsable administrative du Centre juridique Franco-allemand de l'Université de la Sarre est venue à Toulouse le 10 juillet pour d'une part connaître notre établissement et d'autre part débiter l'organisation et la mise en route du double diplôme.

L'ESL a par ailleurs signé une convention avec l'Institut Goethe de Toulouse pour intensifier les relations entre les deux établissements afin que les étudiants du double parcours franco-allemand puissent bénéficier ou être associés à leurs manifestations culturelles.

Enfin, dans le cadre des deux doubles-diplômes avec les universités de Mannheim et Passau, nous avons reçu des enseignants dont :

de Passau

- Nadia BUCHUR qui a dispensé 8 heures de cours d'introduction au droit civil allemand
- Andrew OTTO qui a fait une présentation du parcours franco-allemand – présentation de l'Université de Passau – organisation du double diplôme pendant 3 heures

de Mannheim

- Layla JABER qui a dispensé 8 heures de Droit européen international en allemand

► **Parcours franco-anglais**

Responsable pédagogique : Wanda MASTOR

Responsable linguistique : Stéphanie Mc LELLAN

L'*European School of Law* a signé quatre conventions de doubles-diplômes : avec l'**Université d'Essex**, avec l'**Université de Bangor**, avec l'**Université de Jersey** et enfin avec l'**University College of Dublin (UCD)** (détaillée plus haut, dans la partie relevant des licences bilingues).

Cette double formation proposée par l'*European School of Law* a pour objectif non seulement de donner aux étudiants une connaissance pratique à la fois du système juridique français et du système juridique anglais, mais également de leur proposer une perspective comparative.

Cette double compétence, la pratique courante de deux langues de spécialité et l'expérience de la mobilité étudiante sont des atouts indéniables pour des juristes envisageant de travailler dans des domaines transnationaux et plus généralement à l'international.

Les étudiants paient les frais d'inscription dans l'université où ils étudient pour l'année universitaire concernée.

■ Licence et Master 1 de Droit – LLB English and French Law (Université d'Essex)

Les étudiants suivent simultanément des enseignements d'introduction au système juridique français et au système juridique anglais, et ce dès le début de leurs études, afin de les encourager à comparer les différentes approches adoptées dans chacun des systèmes et les différents outils juridiques utilisés. Les étudiants seront ainsi capables de bien comprendre les points de divergence et les points communs entre les systèmes français et anglais.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Université d'Essex	Université d'Essex	Université Toulouse 1 Capitole	Université Toulouse 1 Capitole

Tableau 6. Schéma des études dans le double diplôme franco-anglais UT1/Essex

A l'issue des quatre années du cursus, les étudiants obtiennent la licence et le Master 1 de droit délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole et le *LLB English and French Law* délivré par l'**Université d'Essex**.

Les étudiants acquittent les frais d'inscription dans l'université où ils effectuent leurs études. Ils paient donc les droits d'inscription à l'Université d'Essex la première et la deuxième année et à l'Université Toulouse Capitole la troisième et la quatrième année. Les droits d'inscription à Essex s'élèvent à environ 9000 £ par an.

25 étudiants peuvent être sélectionnés chaque année dans ce double diplôme. Pour l'année universitaire 2016/2017, l'Ecole a reçu, via la procédure Postbac, environ **200 candidatures** (soit une baisse d'une cinquantaine de candidatures par rapport à l'an passé). Au titre de l'année universitaire 2016/2017, **71 étudiants** sont inscrits dans ce parcours et répartis comme suit :

- ✚ **19 étudiants** en **première année de licence** à l'Université d'Essex ; tous ont validé leur année brillamment, 13 avec la mention assez bien et 6 avec la mention bien ;
- ✚ **13 étudiants** de **deuxième année de licence** à l'Université d'Essex. Tous ces étudiants ont validé leur année, dont 2 avec mention passable, 5 avec mention assez bien et 6 avec la mention bien. Parmi eux, un a demandé à être transféré à l'Université de Lyon (autre partenaire français de l'Université d'Essex) en fin d'année universitaire.
- ✚ L'Ecole a accueilli **14 étudiants** – ayant déjà effectué leurs deux premières années d'études à l'Université d'Essex – pour leur **troisième année de licence**. Tous ont réussi, sauf un échec ; 2 avec mention passable, 7 avec mention assez bien, 4 avec mention Bien.
- ✚ **25 étudiants** ont été inscrits dans le cadre de ce double parcours en **master 1**. Après leur licence en droit ils ont choisi les masters suivants :
 - 9 étudiants sont inscrits en master 1 Droit international
 - 2 étudiants sont inscrits en master 1 Droit européen
 - 9 étudiants sont inscrits en master 1 Droit des affaires
 - 1 étudiant est inscrit en master 1 Droit du numérique
 - 3 étudiants sont inscrits en master 1 Droit Pénal et Sciences criminelles
 - 1 étudiant est inscrit en master 1 in International and European Law entièrement dispensé en anglais.

24 ont validé leur diplôme dont 7 avec mention passable, 10 avec mention Assez Bien et 7 avec mention Bien : très bonne promotion. Un seul échec est à déplorer.

■ *Licence et Master 1 de Droit – LLB English Law and French Law (Bangor)*

Durant quatre années, les étudiants suivent les matières fondamentales du Common Law et du Droit français. Les étudiants sont ainsi capables de bien comprendre les points de divergence et les points communs entre les systèmes français et anglais.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Université Toulouse Capitole	Université Toulouse Capitole	Université de Bangor	Université de Bangor

Tableau 7. Schéma des études dans le double diplôme franco-anglais UT1/Bangor

A l'issue des quatre années du cursus, les étudiants obtiennent la licence et le Master 1 de droit de l'Université Toulouse Capitole et le *LLB English Law and French Law* délivré par l'**Université de Bangor**.

Les étudiants paient les droits d'inscription à l'Université Toulouse 1 Capitole la première et la deuxième année et à l'Université de Bangor la troisième et la quatrième année. Les droits d'inscription à Bangor s'élèvent à environ 3000 £ par an.

30 étudiants peuvent s'inscrire chaque année dans ce double diplôme. Pour l'année universitaire 2015/2016, l'Ecole a reçu via la procédure Postbac, **229 candidatures** (soit une baisse d'une trentaine de candidatures par rapport à l'an passé).

Au titre de l'année universitaire 2016/2017, **56 étudiants** sont inscrits :

- ✚ **30 étudiants** en **première année de licence**. 1 étudiant a abandonné ce parcours en janvier 2017 pour une réorientation. Tous les autres ont réussi leur année ; excellente promotion : deux des étudiants ont notamment obtenu leur année avec mention très bien, 9 avec mention bien, 12 avec mention assez bien et seulement 6 avec mention passable ;
- ✚ **17 étudiants** inscrits en **deuxième année de licence** qui ont tous validé leur année. 5 avec mention passable, 8 avec mention assez bien et 3 avec mention bien. Un étudiant, malgré l'obtention d'une mention bien, a préféré changer de parcours ;
- ✚ L'Université de Bangor a reçu **4 étudiants** d'UT1 pour y effectuer leur **troisième année de licence**. Tous ont brillamment réussi dont 1 avec mention Assez Bien, 2 avec mention Bien et 1 avec mention Très Bien ;
- ✚ **5 étudiants** d'UT1 ont été inscrits en **master 1** à Bangor et ont tous brillamment réussi, trois avec mention bien – deux avec mention très bien.

La préparation reçue à UT1 pendant leurs deux premières années d'études a permis à ces étudiants une bonne intégration dans l'Université de Bangor et l'obtention de très bons résultats.

L'Association des Juristes Franco-Britanniques (FBLs) a décerné, dans le cadre de son assemblée générale à Paris, le Prix Universitaire Robertson-Horsington 2017 aux Universités Toulouse 1 Capitole et de Bangor pour leur double-diplôme Licence/Master 1 en Droit international et LL.B in English Law & French Law.



La cérémonie de remise de prix s'est tenue le 30 mars 2017 à la Maison du Barreau à Paris en présence d'Oana Andreea Macovei, Maître de Conférences, représentant l'European School of Law de l'Université de Toulouse 1 Capitole, et du Professeur Dermot Cahill, représentant la Faculté de Droit de l'Université de Bangor. Le Prix a été remis par Guy Canivet, Premier Président Honoraire de

la Cour de Cassation, en présence de plus de 70 membres et invités du FBLS parmi lesquels Jean-Marc Sauvet, Vice-Président du Conseil d'Etat ; Son Excellence l'Ambassadeur de Grande-Bretagne en France, Lord Llewellyn ; Madame Sylvaine Peruzzetto, anciennement professeur de droit à Toulouse et maintenant conseiller à la Cour de Cassation ; Sir Robert Aitkens, anciennement membre de la Cour d'Appel du Pays de Galles et de l'Angleterre. Le comité universitaire du FBLS considérait qu'il était particulièrement important d'encourager et de récompenser cette année une formation jeune faisant preuve d'un profond engagement dans la promotion, le développement et la compréhension des relations juridiques franco-britanniques.

■ Licence et Master (M1) de Droit – LLB English Law (Jersey)

Les étudiants suivent simultanément des enseignements d'introduction au système juridique français et au système juridique anglais, et ce dès le début de leurs études, afin de les encourager à comparer les différentes approches adoptées dans chacun des systèmes et les différents outils juridiques utilisés. Les étudiants seront ainsi capables de bien comprendre les points de divergence et les points communs entre les systèmes français et anglais.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
Institut de droit de Jersey	Institut de droit de Jersey	Université Toulouse 1 Capitole	Université Toulouse 1 Capitole

Tableau 8. Schéma des études dans le double diplôme franco-anglais UT1/Jersey

A l'issue des quatre années du cursus, les étudiants obtiennent la licence et le Master 1 de droit délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole et le *LLB English Law* délivré par l'**University of London**.

Pour l'année universitaire 2016/2017, ce programme a été proposé aux étudiants dans la procédure APB et a recueilli **131 candidatures**.

Au titre de l'année universitaire 2016/2017, **23 étudiants** sont inscrits et répartis de la façon suivante :

- ✚ **13 étudiants** inscrits en **première année de licence**. 11 ont validé leur année (7 avec mention passable, 3 avec mention assez bien et 1 avec mention bien). L'étudiante ayant eu la mention bien est également major de promotion et à ce titre a obtenu de la part de l'Université de Londres l'exonération des droits d'inscription pour son année universitaire suivante. Deux étudiants ont à passer une seconde session d'épreuves au mois d'octobre 2017.
- ✚ **10 étudiants** inscrits en **deuxième année de licence** : 9 étudiants ont validé leur année, un avec mention passable, 5 avec mention assez bien et 3 avec mention bien.

L'ESL a reçu au mois de février 2017, M. David Marrani, Directeur de l'Institut de Droit de Jersey et Mme Murielle. Nicolas, Directrice administrative pour des réunions de travail concernant l'organisation du double-diplôme dans tous ces aspects (organisation de la sélection, suivi des étudiants, préparation à la mobilité, organisation de déplacements d'enseignants, ...).

► Parcours franco-espagnol

Responsable pédagogique : Julia SCHMITZ

Responsable linguistique : Michel MARTINEZ

L'*European School of Law* a signé trois conventions de double-diplômes : avec l'**Université Autonome de Barcelone (UAB)**, avec l'**Université Autonome de Madrid (UAM)**, et enfin avec l'**Université de Valence**

Cette double formation a pour objectif non seulement de donner aux étudiants une connaissance théorique et pratique à la fois du système juridique français et du système juridique espagnol, mais également de leur proposer une perspective comparative. L'apprentissage du droit espagnol et français apporte une formation riche et complémentaire aux étudiants dans le cadre de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, leur permettant aisément de saisir les apports du droit européen et ses difficultés.

La formation se fait en français pour le droit français et en espagnol pour le droit espagnol.

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
UT1	UT1	UAB ou UV	UAB ou UV
UT1	UAM	UAM	UT1

Tableau 9. Schéma des études des étudiants français dans le double diplôme franco-espagnol

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
UAB ou UV	UAB ou UV	UT1	UT1
UAM	UT1	UT1	UAM

Tableau 10. Schéma des études des étudiants espagnols dans le double diplôme franco-espagnol

A l'issue des quatre années du cursus, les étudiants obtiennent la licence et le Master 1 de droit délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole et le *Grado de derecho* délivré par l'un des trois partenaires espagnols.

Via la procédure postbac, les étudiants sont recrutés pour intégrer le double diplôme à hauteur de 10 candidats maximum par partenaire.

Pour l'année universitaire 2016/2017, l'Ecole a reçu environ **177 candidatures** (soit une augmentation d'une vingtaine de candidatures).

Au titre de l'année universitaire 2016/2017, **70 étudiants** sont inscrits dans le cadre du double-diplôme et répartis comme suit :

- ✚ **18 étudiants** en **première année de licence** du parcours franco-espagnol. Un seul étudiant est en situation d'échec, 3 étudiants ont validé leur année avec mention passable, 10 avec mention assez bien, 3 avec mention bien et une avec mention très bien.
- ✚ L'Ecole a inscrit **9 étudiants** en **deuxième année de licence** ; tous ont validé leur année dont 2 avec mention passable, 5 avec mention assez bien, 2 avec mention Bien.

✚ **17 étudiants** ont effectué la troisième année de licence à l'Université Autonome de Barcelone dont 3 dans le cadre d'un redoublement, **4 étudiants** l'ont effectué à l'Université de Valence.

Réciproquement, l'UT1C accueillent **6 étudiants** de l'UAB et **4** de l'université de Valence.

Parmi ces 27 étudiants, seul un échec est à déplorer ; tous les autres étudiants ont réussi et plutôt brillamment, 3 avec mention passable, 11 avec mention assez bien, 11 avec mention bien et une étudiante a obtenu la mention très bien au vu de ses résultats obtenus à l'Université de Valence.

✚ **8 étudiants** ont effectué leur année de **master 1** à l'Université Autonome de Barcelone (UAB). **6 étudiants** de l'UAB et 2 de l'Université de Valence ont effectué leur année de Master 1 à UT1. Cette promotion s'est révélée particulièrement performante avec des résultats plutôt exceptionnels. Sur ces 16 étudiants, 7 ont validé avec la mention Assez bien, 1 avec mention bien et 8 avec mention Très bien.

Dans le cadre de ces doubles diplômes, et dans le but de bien préparer les étudiants à leur mobilité, de la mobilité enseignante a été organisée. Ainsi, nos universités partenaires ont demandé à certains de leurs enseignants de venir effectuer des heures d'enseignement à l'UT1 à destination des étudiants participant au double-diplôme franco-espagnol.

L'Université autonome de Barcelone a mandaté :

- Daniel Capodiferro – Droit constitutionnel – niveau L1 – septembre 2016 ;
- Cristina Riba – droit procédural – niveau L1 et L2 – décembre 2016 ;
- Joan Baucells – droit pénal – niveau L2 – janvier 2017.

L'Université de Valence a envoyé :

- Andrés Boix Palop – Droit public – Niveau L1 et L2 – novembre 2016 ;
- Alejandro Valiño Arcos – Droit privé – niveau L1 – février 2017.

Des enseignants de l'UT1 ont, quant à eux, effectué des missions d'enseignement chez nos partenaires au profit de leurs étudiants inscrits dans le double-diplôme :

A l'Université Autonome de Barcelone :

- J. Schmitz – Introduction au droit administratif – 2° année – février 2017 ;
- W. Mastor – Introduction au droit constitutionnel – 1° année – février 2017 ;
- H. Poujade – Introduction au droit privé – 1° et 2° année – avril 2017.

A l'Université de Valence :

- J. Schmitz – Introduction au droit public – niveau L1 et L2 – octobre 2016 ;
- P. Cazalbou – Introduction au droit privé – niveau L1 et L2 – février 2017.

L'ESL a par ailleurs signé une convention avec l'Institut Cervantes de Toulouse pour intensifier les relations entre les deux établissements afin que les étudiants du parcours franco-espagnol puissent bénéficier et éventuellement participer à leurs manifestations culturelles.

► Parcours franco-italien

Responsable pédagogique : Nicoletta PERLO

L'*European School of Law* a signé une convention de double-diplôme avec l'**Université de Milan (UNIMI)**.

Cette double formation a pour objectif non seulement de donner aux étudiants une connaissance théorique et pratique à la fois du système juridique français et du système juridique italien, mais également de leur proposer une perspective comparative. L'apprentissage du droit italien et français apporte une formation riche et complémentaire aux étudiants dans le cadre de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, leurs permettant aisément de saisir les apports du droit européen et ses difficultés.

1e année	2e année	3e année	4e année	5e année
UT1	UT1	Université de Milan	UT1	UT1 (S1) Université de Milan (S2)

Tableau 11. Schéma des études des étudiants français dans le double diplôme franco-italien

1e année	2e année	3e année	4e année	5e année
Université de Milan	Université de Milan	Université de Milan	UT1	UT1 (S1) Université de Milan (S2)

Tableau 12. Schéma des études des étudiants italiens dans le double diplôme franco-italien

A l'issue des 5 années du cursus, les étudiants obtiennent la Licence et le Master (M1 & M2) de Droit délivré par UT1 et la *Laurea Magistrale in Giurisprudenza* délivré par l'**Université de Milan**.

Les étudiants paient les frais d'inscription pendant toute la durée du programme dans leur université d'origine.

Via la procédure postbac, les étudiants sont recrutés pour intégrer le double diplôme à hauteur de 5 candidats maximum par partenaire. Pour l'année universitaire 2016/2017, l'Ecole a reçu **34 candidatures** pour ce parcours (chiffre légèrement en baisse par rapport à l'année précédente).

Au titre de l'année universitaire 2016/2017, **19 étudiants** sont inscrits dans le cadre du double-diplôme. Ils se répartissent comme suit :

- ✚ **5 étudiantes** ont intégré la **première année de licence** et ont réussi brillamment (3 avec mention bien et deux avec mention assez bien).
- ✚ **4 étudiants** sont inscrits en deuxième année de licence dont une en redoublement ; 3 ont validé leur année avec une mention passable et deux mentions assez bien. Un étudiant a été ajourné et a donc quitté le parcours du double diplôme.
- ✚ **3 étudiantes françaises** du double parcours ont effectué leur troisième année de licence à l'Université de Milan et ont réussi leur année (une avec mention assez bien et deux avec mention très bien).

- ✚ **5 étudiantes** de l'Université de Milan ont effectué leur 4^{ème} année d'études en droit à l'UT1 ; elles ont toutes obtenu leur master 1 : une avec mention assez bien et 4 avec mention bien.
- ✚ **2 étudiantes** ont été inscrites en Master 2 MADIC (une française et une italienne) ; elles ont effectué leur année au premier semestre à l'UT1 et le second semestre à l'Université de Milan. Seule une étudiante a validé complètement son année avec la mention assez bien et a pu obtenir ainsi les deux diplômes français et italiens. L'étudiante italienne a souhaité remettre son mémoire de fin d'études ultérieurement.

Pour préparer les étudiants français inscrits en première et deuxième année de licence à leur mobilité en Italie, l'Ecole a reçu :

- Alba Negri – Università degli Studi di Pavia – Méthodologie du droit comparé et institutions juridictionnelles ;
- Raffaele Captioli – Università di Napoli Federico II – Droit privé ;
- Fabiana Tucillo – Università di Napoli Federico II – Droit privé ;
- Lucia Picardi – Università di Napoli Federico II – Droit des sociétés ;
- Antonino Procida Mirabelli – Università di Napoli Federico II – Droit privé ;
- Antonio Cavaliere – Università di Napoli Federico II – Droit penal ;
- Giuseppe Tabasco – Università di Napoli Federico II – Procédure Pénale ;
- Salvatore Boccagna – Università di Napoli Federico II – Procédure Civile ;
- Carlo Iannello – Università de La Campania – Droit constitutionnel ;
- Paolo Menduni – Università de La Campania – Terminologie juridique ;
- Fiorenzo Luguori – Università di Napoli Federico II – Droit administratif ;
- Paolo Renon – Università di Pavia – Procédure pénale.

C'est grâce à la subvention de l'Université Franco-italienne et aussi au programme d'échange Erasmus + que nous avons pu faire appel à tous ces enseignants italiens qui ont pu ainsi préparer les étudiants français dans les meilleures conditions possibles à savoir suivre des cours de droit italien dispensés par des professeurs italiens.

La subvention de l'Université franco-italienne nous a également permis de verser aux 8 étudiants français et italiens effectuant leur année d'études en mobilité de bénéficier d'une bourse complémentaire de 250 €.

Enfin et toujours dans le cadre de la convention Vinci, il a été mis en place un séjour d'études du 21 au 24 novembre 2016 pour les étudiants inscrits en troisième année de licence, première et deuxième année de master, accompagnés de la responsable pédagogique du parcours franco-italien de l'ESL, soit 16 personnes.

Le programme était constitué d'une série de visites encadrées et animées par des personnes clés en lien étroit avec les institutions ciblées, notamment la cour constitutionnelle italienne et la chambre

des députés. L'objectif général était de faire découvrir et réfléchir les étudiants sur le travail des institutions visitées sur la base de cas concrets.



► Parcours franco-russe

Responsable pédagogique : Estelle FOHRER-DEDEURWAERDER

Un accord franco-russe a été signé avec l'**Université des finances auprès du gouvernement russe à Moscou**. Les étudiants intégrant cette formation effectueront deux années d'études dans chacun des établissements et se verront à l'issue des examens délivrer la licence et master 1 de droit par UT1 et le **Bachelor** par l'université russe. Les premiers étudiants seront sélectionnés pour effectuer leur première année d'études à l'UT1 pendant l'année universitaire 2017/2018.

Des premiers contacts ont été pris avec des professeurs de russe, des inspecteurs d'académie de russe, des doctorants en droit de nationalité russe inscrits à l'UT1 afin de prévoir l'organisation des cours d'introduction au droit russe dispensés en langue russe et de faire la promotion de ce nouveau double diplôme.

Les formations en anglais

Trois formations en droit international et/ou européen sont proposées, totalement en anglais, par l'*European School of Law*. Un master 1 et deux masters 2

► **Master (M1) mention Droit international européen et compare, parcours *International and European Law (MIEL)***

Responsables pédagogiques : Paul CAZALBOU et Oana MACOVEI

Le MIEL vise à donner aux étudiants une connaissance approfondie des aspects privés et publics de questions juridiques internationales et européennes. Le programme offre une perspective comparative, il met l'accent sur la méthodologie en vue de fournir aux étudiants les outils

nécessaires pour pouvoir occuper des postes d' avocats ou de juristes dans un contexte européen et international.

Le coût de la formation s'élève à 3 000 € incluant un voyage d'études des institutions européennes à Bruxelles d'une semaine.

Pour l'année universitaire 2016/2017, l'Ecole a reçu **87** candidatures soit onze de plus que l'année passée.

Au titre de l'année universitaire 2016/2017, ont été inscrits **26 étudiants de 14 nationalités** différentes : afghane, allemande, azerbaïdjanaise, brésilienne, bulgare, camerounaise, colombienne, étatsunienne, géorgienne, mongole, palestinienne, russe, vietnamienne et française ce qui participe à la richesse des échanges dans la promotion.

Taux de réussite de 100 % avec la répartition des mentions suivantes :

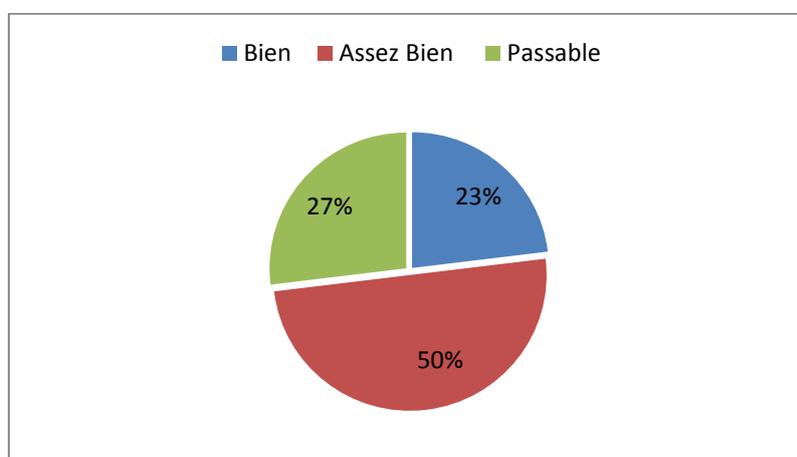


Figure 2. Répartitions des mentions chez les diplômés du MIEL

Les responsables de la formation ont fait appel à des intervenants réputés et internationaux dont voici quelques exemples ci-dessous :

- Andrew BULLION, juriste spécialisé en litiges au sien du cabinet Hausfeld à Londres ;
- Patricia GENDELMAN, responsable du service juridique à Pierre Fabre ;
- Damien GERADIN, professeur et fondateur d'EDGE Legal (cabinet spécialisé dans le droit européen de la concurrence) ;
- Jindrich KLOUB, Directeur des opérations à Direction générale de la concurrence e la Commission européenne ;
- Sarah LACRAMPE, référendaire Cour de Justice de l'Union Européenne ;
- Donald LE BARON, assistant du Procureur du comté d'Anoka – Minnesota ;
- Wanda MASTOR, professeur de Droit constitutionnel comparé ;
- François-Xavier MILLET, référendaire Cour de Justice de l'Union Européenne ;
- Andrew OTTO, professeur de droit et responsable des programmes d'échanges internationaux à l'Université de Passau, Allemagne ;
- Luigi PROSPERETTI, *chairman* de politique économique à la faculté de droit de Milan et fondateur du cabinet LPPartners spécialisé en antitrust, propriété intellectuelle et contentieux commerciaux ;
- Jacqueline RIFFAULT-SILK, Doyen Cour de Cassation de Paris ;

- Eira RUBEN, Maitre de conférences en droit public et droits de l'Homme à l'université de Hertfordshire, Angleterre ;
- Simone SEPE, Professeur de Droit et finance.

► **Master 2 mention Droit international européen et compare, parcours *International Economic Law* (MINTEC)**

Responsable pédagogique : Michel ATTAL

Ce parcours vise à donner aux étudiants une connaissance approfondie des questions juridiques économiques internationales. Le programme se concentre principalement sur l'étude de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Union européenne dans une perspective économique et du développement économique international.

Le coût de la formation s'élève à 3 000€ incluant un voyage d'études à Bruxelles d'une semaine.

Pour l'année universitaire 2016/2017, l'Ecole a reçu **49** candidatures.

Au titre de l'année universitaire 2016/2017, ont été inscrits **10** étudiants de **6** nationalités différentes : chinoise, colombienne, nigériane, thaïlandaise, vietnamienne et française.

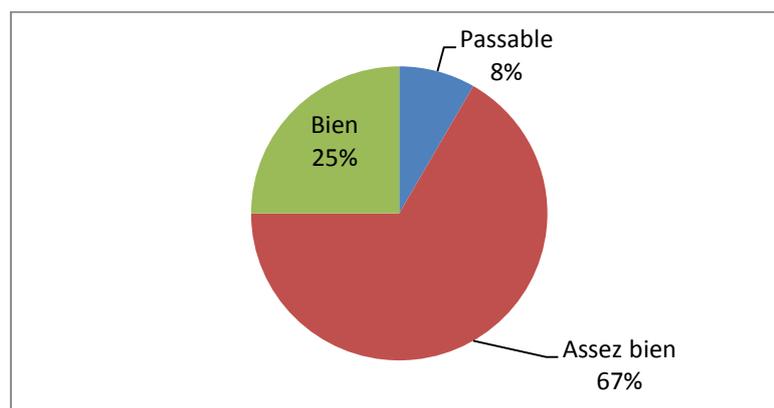


Figure 3. Répartitions des mentions chez les diplômés du MINTEC

Le responsable de la formation fait appel à des intervenants internationaux dont voici quelques exemples ci-dessous :

- Kevin FANDL, Maitre de conférences en droit et management à l'Université de Temple à Philadelphie, EU ;
- Paulius MILIAUSKAS, Maitre de conférences à l'Université de Vilnius et avocat spécialisé en droit des contrats et droit des entreprises ;
- Niall MORAN, Agent temporaire au Conseil de l'Europe et doctorant à l'Université de Bocconi, Italie ;
- Vasil SAVOV, avocat et conseiller juridique au *Cartel Damage Claims* – ancien membre du service juridique de la commission européenne.

En février 2017 (comme chaque année), les étudiants du MIEL et du MINTEC ont pu participer à un voyage à Bruxelles, l'occasion pour eux de visiter les principales institutions européennes :

- La Commission Européenne ;
- Le Conseil de l'Union Européenne ;
- Le Parlement européen ;
- Le Parlamentarium et le jeu de rôle ;
- La délégation Midi-Pyrénées.

Les étudiants ont par ailleurs eu l'opportunité de rencontrer des députés européens, des représentants de pays membres de l'UE, des conseillers juridiques, des lobbyistes...

Ils sont accompagnés par leurs responsables pédagogiques ; ce voyage d'études rencontre toujours un franc succès.

Les double-diplômes niveau M2

► **Master (M2) mention Droit européen parcours type *Comparative & European Private International law* (CEPIL) / LLM**

Responsable pédagogique : Alexandre BOTTON

Il s'agit d'un Master 2 recherche spécialisé en Droit international privé. Ce parcours, entièrement enseigné en anglais, a été mis en place en septembre 2011 sur la base d'une coopération entre les Universités de Dundee (Royaume-Uni) et de Toulouse 1 Capitole.

Ce type de programme est encore rare en France tant il donne aux juristes les réflexes, méthodes et connaissances nécessaires à l'internationalisation et surtout à l'eupéanisation des situations et des règles de droit privé. En outre, le LLM (*Latin Legum Magister*) est un diplôme de troisième cycle en droit, un *Master of laws* mondialement reconnu et plus particulièrement dans les pays anglo-saxons. Son obtention suppose la rédaction d'un mémoire en langue anglaise, selon les termes de l'Université d'accueil. Le coût de la formation s'élève à 3 900 €.

Les étudiants sélectionnés pour ce programme étudient pendant le premier semestre à l'Université Toulouse 1 Capitole et le second à l'Université de Dundee.

Pour l'année universitaire 2016/2017, l'Ecole a reçu **91 candidatures** et **12 étudiants** se sont inscrits au programme. Taux de réussite de 100 % avec une mention passable, 8 mentions assez bien et 3 mentions Bien.

► **Master (M2) mention *International Economic Law* (MINTEC) / LLM**

Responsable pédagogique : Michel ATTAL

Ce parcours, entièrement enseigné en anglais, vise à donner aux étudiants une connaissance approfondie des questions juridiques et économiques internationales. Le programme se concentre principalement sur l'étude de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Union européenne dans une perspective économique et du développement économique international.

Les étudiants sélectionnés pour ce programme étudient pendant toute l'année universitaire à l'Université de Stetson, en Floride, Etats-Unis. Ce programme est envisageable par dans la voie recherche, avec production d'un mémoire de recherche, ou par la voie professionnelle (sanctionnée

par la soumission d'un rapport de stage). Tous deux sous la supervision académique du directeur du programme. À *Stetson University College of Law*, l'étudiant doit suivre tous les cours obligatoires pour obtenir le LL.M. droit international. En ce qui concerne les cours optionnels, ils doivent être choisis avec le consentement de l'Université de Toulouse 1 Capitole.

Le coût de la formation s'élevé à 3 000 €.

Pour l'année universitaire 2016/17, 7 candidats avaient postulé pour ce double diplôme dont deux ont été admis. Ils ont obtenu à l'issue de la formation les deux diplômes des deux établissements, avec la mention Assez bien.

► **Master (M2) mention Droit européen, parcours type Juriste européen – programme Espace, Liberté, Sécurité, Justice (ELSJ) / Posgrado en Droit européen & *Master oficial en integraci3n europea***

Responsable pédagogique : Marc BLANQUET

Le parcours ELSJ est codirigé par le responsable du Master 2 « droit européen » et celui du *Master oficial en integraci3n europea* de l'Université autonome de Barcelone. A une formation générale de droit de l'Union européenne, s'ajoute ici une spécialisation dans les domaines de l'espace de liberté, sécurité, justice, essentiels pour la coopération judiciaire, civile comme pénale, la protection des droits fondamentaux, les données personnelles, l'immigration, les politiques d'asile et des réfugiés.

Ce parcours permet à l'Université Toulouse 1 Capitole de délivrer le Master 2 mention Droit européen, parcours type Juriste européen / et à l'Université Autonome de Barcelone, le Postgrado en Droit européen et le *Master Oficial en Integracion Europea*.

Les enseignements du 1er semestre sont dispensés à l'Université Autonome de Barcelone, ceux du 2nd semestre à UT1.

Pour l'année universitaire 2016/17, **4 étudiants français** se sont inscrits à ce parcours et UT1 a reçu **1 étudiant de l'UAB**. Tous ont obtenu les deux diplômes.

Ces 5 étudiants ont obtenu le master 2, quatre avec mention Assez Bien, un avec la mention Bien.

► **Master (M2) mention Droit européen, parcours franco-hellénique – Protection des droits et espace social européen / Master Droit social, européen et comparé**

Responsable pédagogique : Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA

Ce programme est élaboré en coopération avec l'Université de Thessalonique en Grèce. Les enseignements du 1er semestre sont dispensés à UT1, ceux du 2nd semestre à l'université Aristote à Thessalonique.

Les étudiants obtiennent le Master (M2) mention Droit européen, parcours franco-hellénique – Protection des droits et espace social européen délivré par l'Université de Toulouse Capitole et le Master Droit social, européen et comparé délivré par l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce).

Pour l'année universitaire 2016/2017, 5 **étudiants français** ont été retenus pour effectuer ce programme, 2 **étudiants grecs** ont été accueillis par UT1. Les validations n'ont pas encore pu se faire parce que les notes obtenues chez le partenaire grec ne nous ont pas encore été transmises.

► **Master (M2) mention international parcours type Droit international et comparé (MADIC) – Diplôme et certification MADIC /CIEL (European Master In Comparative, International and European Law)**

Responsables pédagogiques : Pierre Egéa et Marie-Hélène Gozzi

L'Université Toulouse 1 Capitole et un réseau de six universités partenaires ont choisi, pour tout étudiant inscrit en Master 2 Droit International et Droit comparé (ou au diplôme de même niveau dans l'une des universités du réseau) qui effectue une mobilité d'au moins un semestre dans une des universités partenaires, de délivrer un Certificat commun nommé « European Master In Comparative, International and European Law » (CIEL).

Universités partenaires :

- Université d'Anvers (Belgique) ;
- Université de Dublin (Irlande) ;
- Université de Maastricht (Pays-Bas) ;
- Université de Mannheim (Allemagne) ;
- Université Pompeu Fabra de Barcelone (Espagne) ;
- Université de Laval (Canada) ;
- Université de Zagreb (Croatie).

La délivrance du CIEL est subordonnée à la validation d'un semestre du master en mobilité dans l'une de ces universités (départ au second semestre sauf à Mannheim où le départ est au semestre 1); les cours dans les universités du consortium sont en anglais.

Conditions d'accès à ce certificat :

- avoir obtenu une première année de master ou un diplôme équivalent (60 ECTS) ;
- avoir réussi un test de langue : par exemple IELTS avec 6,5 points ou le TOEFL avec un score de 90 ou une certification équivalente ;
- avoir été sélectionné pour s'inscrire au Master 2.

Pour l'année universitaire 2016/2017, 6 **étudiants français** ont bénéficié de ce programme ; ils ont effectué leur séjour de mobilité chez les partenaires suivants :

- Université de Laval : deux étudiants
- Université de Maastricht : 3 étudiants

- University College Dublin : 1 étudiant

Ils ont tous validé leur année dont deux avec la mention assez bien et quatre avec mention Bien.

► **Master (M2) mention Droit privé parcours droit pénal et sciences criminelles / Maîtrise en droit (Université de Laval – CANADA)**

Responsable pédagogique : Bertrand de LAMY

Ce cheminement bidiplômant associe deux formations préexistantes de haut niveau. Il permet d'acquérir une spécialisation dans les domaines du droit pénal et des sciences criminelles. L'étudiant effectue un séjour dans chacun des deux établissements partenaires : à l'Université Toulouse 1 Capitole lors de la session d'automne et à l'Université Laval lors de la session d'hiver. Un mémoire, codirigé par un professeur de chaque établissement et dont la rédaction s'échelonne sur les trois sessions du programme, permettra de développer les compétences et les habiletés en recherche et en rédaction.

A l'issue de ce cursus, s'ils ont satisfait au contrôle des connaissances, les étudiants se verront délivrer par l'Université Toulouse 1 Capitole Master Droit, Économie, Gestion, mention Droit privé, Sciences criminelles et carrières judiciaires, spécialité Droit pénal et Sciences criminelles, et par l'Université Laval la Maîtrise en droit.

Pour l'année universitaire 2016/2017, l'Ecole a sélectionné **3 étudiants** pour ce programme comme le prévoit la convention.

Tous les 3 ont réussi leur master avec la mention Assez bien.

► **Master (M2) mention Droit des affaires – parcours droit de la propriété intellectuelle / Master en propriété intellectuelle (Université Carlos III de Madrid – Espagne)**

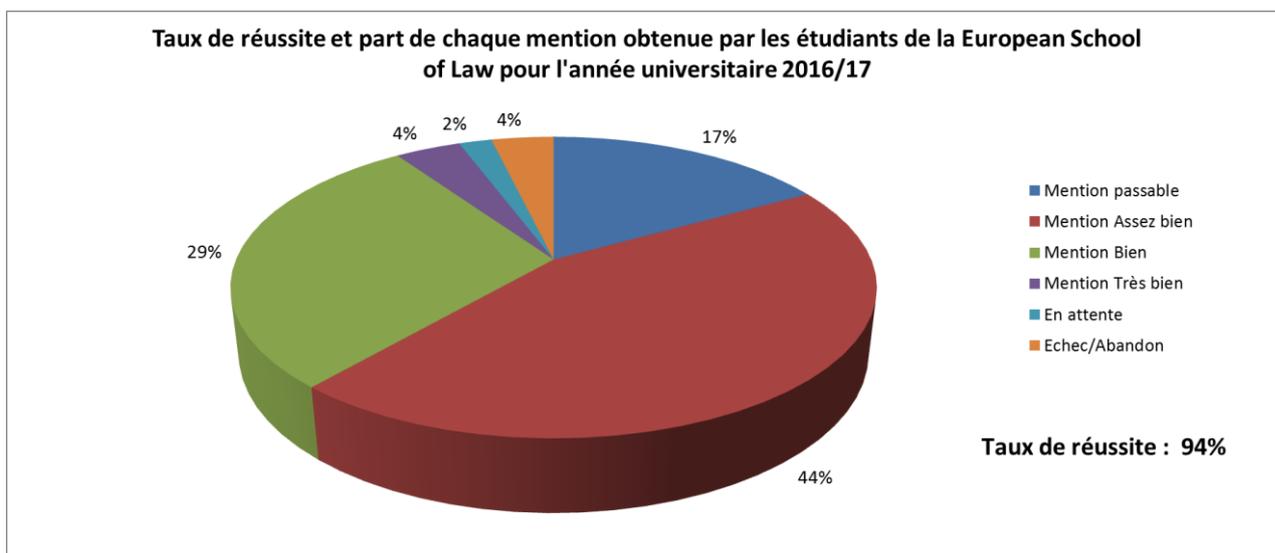
Responsable pédagogique : Alexandra MENDOZA-CAMINADE

Les candidats peuvent suivre un double cursus avec l'Université Carlos 3 de Madrid (Espagne). A l'issue de ce cursus, s'ils ont satisfait au contrôle des connaissances, ils se verront délivrer le Master mention Droit des affaires parcours Propriété Intellectuelle par l'Université Toulouse 1 Capitole et le Master en Propriété intellectuelle par l'Université Carlos 3 de Madrid.

Pour l'année universitaire 2016/2017, l'Ecole a sélectionné **3 étudiants** pour ce programme comme le prévoit la convention. Tous les 3 ont réussi leur master, dont 1 avec la mention passable, un avec la mention assez bien et un avec mention bien.

L'ESL en quelques chiffres

Au cours de l'année universitaire 2016/2017, l'Ecole regroupait **510** étudiants inscrits dont **201** en mobilité pour un semestre ou l'année universitaire. L'école recevait des étudiants internationaux de 16 nationalités différentes dont 39 étudiants de partenaires universitaires de double diplôme.



Le Diplôme de l'European School of Law (DESL)

Responsables pédagogiques : Mme. Nathalie de GROVE-VALDEYRON

Mme. Marie-Hélène GOZZI

Le diplôme de l'European School of Law est proposé aux étudiants de l'Ecole en complément de leur formation principale. Il leur permet d'approfondir leurs connaissances du système juridique de l'Union Européenne et de mieux appréhender la diversité des traditions juridiques afin d'être en mesure d'articuler les différents droits nationaux. A travers la gestion d'un projet de dimension européenne et la résolution d'un cas concret, les étudiants sont également confrontés à la pratique du droit européen.

Le diplôme est constitué de cinq unités.

Conditions d'obtention du diplôme :

Validation d'un double diplôme ou d'une double formation et :

- ✚ Réussite à un Master 2 d'UT1C ou d'une université partenaire ;
- ✚ Réalisation d'un ou de plusieurs stages, d'une durée totale de six mois minimum, dans une entité privée ou publique de dimension européenne ;
- ✚ Validation des cinq unités ;

Unités	Etudiants inscrits	Etudiants admis	Mention Très Bien	Mention Bien	Mention Assez Bien	Passable	Echec	% de réussite
UE 1	26	14	1	6	8	3	12	54,8 %
UE 2	19	13	6	17	12	0	6	68,4 %
UE 3	30	10	2	5	1	2	20	33,3 %
UE 4	20	15	15	0	0	0	5	75 %
UE 5	1	1	0	1	0	0	0	100 %

Tableau 13. Tableau récapitulatif des inscriptions et des niveaux de réussite des étudiants inscrits aux différentes unités du Diplôme de l'European School of Law (DESL)

Les résultats peuvent paraître décevants mais il faut savoir que ces étudiants sont inscrits dans différentes filières avec des emplois du temps chargés, il leur est donc parfois difficile de combiner l'ensemble. De plus, l'étudiant peut s'inscrire à une unité et s'il ne parvient pas à la valider, il peut à nouveau s'y inscrire l'année universitaire suivante.

Pour l'**Unité 3**, les étudiants doivent réaliser un rapport sur la mobilité ou une dissertation de droit comparé dont la thématique doit être juridique, économique, sociale ou encore culturelle. Ci-dessous, la liste des travaux réalisés par les étudiants ayant validé leur unité :

- La protection des données personnelles;
- L'évolution de la place des femmes dans les sociétés argentine et française du XX et XXIème siècle;
- Etude comparative de la notion de frontière au sein de l'Union Européenne : Analyse de l'état et le rôle des frontières européennes internes au XXIème siècle;
- Le droit d'asile, un droit tiraillé entre volontés d'harmonisation européenne, réalité humanitaire et nationalisme étatique.;
- La contribution du système présidentiel à l'instabilité politique en Argentine;
- La situation et la protection des réfugiés en Espagne et en France ;
- Comprendre le présent et aborder le futur grâce à l'affrontement du passé : les enjeux juridiques et sociaux de la "mémoire historique" en France et en Espagne ;
- La position des différents juges constitutionnels en Europe concernant le droit à l'avortement;
- Urbanisme, planification et protection de l'environnement en Irlande : une réconciliation impossible - Etude comparative avec l'exemple français ;
- Etude comparative de l'avancée des droits des personnes LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) en Europe depuis le XIX-XXème siècle à aujourd'hui.

Pour l'**Unité 4**, les étudiants doivent gérer un projet à dimension européenne, travail dont l'objectif est de montrer son aptitude à un travail collaboratif ainsi que sa capacité à l'élaboration et à la mise en place du projet.

Ces projets doivent être validés en amont par la responsable pédagogique du diplôme et permettent aux étudiants d'expérimenter le travail collaboratif et la construction et réalisation d'un projet, auquel s'ajoute, éventuellement, la réponse à un appel d'offres de financement européen.

Sur la période 2016-2017, 5 projets ont été validés, 2 ont répondu à un appel à projets Erasmus+ et ont été acceptés par l'Agence nationale, et 1 projet a reçu des fonds via une plateforme de crowdfunding, la cagnotte Leetchi. Un groupe n'a pas eu le temps de finaliser son projet.

- ✚ « **Le JEED : Journal de l'École Européenne de Droit** » a été créé par 6 étudiants de l'ESL pour permettre à des étudiants de l'ESL de publier des articles sur des thématiques sociétales, politiques, juridiques, culturelles ou de style de vie, et ce, quelle que soit leur langue maternelle ;



<https://www.facebook.com/JournalEED/>

<https://journaleed.wordpress.com/>



Les étudiants participant à ce projet ont fait remonter des difficultés, dues à leurs mobilités respectives, pour la création du journal et les premières publications, mais ils ont su les surmonter et publient désormais régulièrement sur la page Facebook et le site Wordpress dédiés.

- ✚ « **Prenons la parole ! - Les réfugiés, richesse pour l'Europe** » avait pour objet de réaliser une soirée conviviale, le 1^{er} avril 2017, durant laquelle des personnalités, réfugiées ou non, restaient sur scène pour transmettre au public leurs histoires, leurs expériences et leurs talents.

Les 7 étudiantes à l'origine du projet sont parties du constat qu'elles étaient toutes issues de migrations et, au regard de l'accueil des réfugiés par les pays européens, elles se demandaient si « l'Europe n'était pas devenue amnésique de sa propre Histoire ». Elles souhaitaient donc apporter des



témoignages singuliers de réfugiés pour lutter contre l'hypermédiatisation dont ils font l'objet. Par ces rencontres, elles voulaient rappeler « qu'aborder l'accueil des réfugiés comme un problème, comme une crise sans précédent est non seulement une négation de l'Histoire de l'humanité mais aussi un danger pour le vivre ensemble et la cohésion sociale ».

Elles se sont aussi intéressées aux ressentis du public et ont fait l'expérience du partenariat, parfois difficile, avec les militants associatifs intervenant dans la prise en charge des réfugiés sur le terrain, malgré leurs intentions et leur souci d'une certaine éthique. Pour organiser la manifestation, elles ont fait appel au système du crowdfunding et ont obtenu, via la cagnotte Leetchi, un peu plus de 2 100 €

- ✚ « **Unis dans la diversité musicale** » a réuni les talents de 3 étudiants musiciens de l'ESL pour formaliser le clip d'un « medley » de chansons représentatives de pays européens ou hors Europe (Japon, Chine, Brésil), qu'ils interprètent eux-mêmes ; leur objectif était de concevoir une sorte d'hymne pour l'École Européenne de Droit. Dans ce clip, la musique serait assortie de fragments d'images vidéos représentant la diversité européenne et les étapes de mise en œuvre du projet.

Le clip est visible à partir du lien Google Drive ci-dessous:

<https://drive.google.com/file/d/0B79Ud8bq4QinTzdaS3JsWktSWDA/view>

Ce projet n'a fait l'objet d'aucune demande de financement.

- ✚ « **Call upon young Europeans** » (« Appel aux jeunes européens » inspiré du livre de Stefan Zweig) : réalisé par 3 étudiantes, ce projet s'est constitué à partir de l'expérience, vécue par deux d'entre elles, des « Summer University », ces Universités d'Été qui permettent à des étudiants de se réunir et d'aborder une thématique particulière, dans le cadre de conférences ou de workshops, en y ajoutant des cours de langues et des loisirs partagés. L'objectif a donc été d'organiser ce même type d'événement, à la fois à Toulouse et à Barcelone, en partenariat avec l'Association des États Généraux des Étudiants de l'Europe (AEGEE), autour d'une thématique globale sur la citoyenneté européenne.



Ce projet a fait l'objet d'une réponse à appel à projets Erasmus+ jeunesse (KA1 Mobilité des jeunes) et a reçu un financement de 10 800 € ; il a concerné 24 jeunes de onze pays d'Europe ou hors Europe.

✚ **Le « Toulouse European Culture Club » (TE2C)** mené par 4 étudiants de l'ESL, a proposé la réalisation d'un échange de jeunes autour du thème du sport comme facteur culturel d'intégration dans l'Union Européenne. Cet échange a eu lieu à Toulouse et a réuni 35 jeunes européens venus de Belgique, Croatie, Espagne, France, Italie, Lituanie et Roumanie. Il est notable de signaler qu'une des jeunes accueillies était atteinte d'un handicap physique. L'échange a duré 8 jours du 23 au 30 août 2017.

Pour ce projet, le groupe a répondu à un appel à projets Erasmus+ jeunesse (KA105 Mobilité des jeunes) qui a été accepté, et a perçu 19 190 € de subvention par la Commission Européenne.





Les Ateliers doctoraux

Le principe des ateliers doctoraux est de permettre à des doctorants, voire à des post-doctorants, de présenter leur recherche auprès de leurs pairs originaires des universités partenaires de l'*European School of Law*. Il a pour but d'aider les doctorants à présenter, communiquer et réaliser une synthèse de leurs travaux. Il a permis aussi à des débutants dans une thèse de mettre en forme et d'améliorer une problématisation, de collecter des avis d'experts ou des critiques de pairs.

Les ateliers doctoraux 2017 se sont déroulés les 6 et 7 juillet 2017 à l'Université Autonome de Barcelone, autour de 29 doctorants (de 4 nationalités différentes), en présence d'encadrants de chaque université partenaire participante sur le thème « La création judiciaire du droit et le dialogue entre juges ». Les troisième ateliers doctoraux se dérouleront à Bangor en mai 2018.

PROGRAMME DU WORKSHOP:

“LA CRÉATION JUDICIAIRE DU DROIT ET LE DIALOGUE ENTRE JUGES”

UNIVERSITAT AUTÒNOMA DE BARCELONA – FACULTÉ DE DROIT
JUILLET 6 ET 7, 2017



Edifici B3, Carrer de la Vall Moronta, 08193 Bellaterra
(Cerdanyola del Vallès), Barcelona

📍 Emplacement

🚆 Accès à la faculté

Organisé par:

UAB

Universitat Autònoma de Barcelona



Les événements de l'Ecole

► Les joutes

L'objectif premier de ces joutes (appellation plus originale désignant un concours de plaidoirie), organisées par les étudiants de l'*European School of Law*, est de convaincre le public et les arbitres à travers une phase d'exposition libre suivie de questions des arbitres et du public. Les étudiants de première, deuxième et troisième année de ne sont pas isolés dans la phase de préparation ; ils sont coachés par des membres du corps professoral. Ces derniers, professeurs d'Histoire, de Droit et d'Economie les accompagnent tant dans la recherche d'arguments que dans la préparation du débat. Pour déterminer les vainqueurs, sont prises en compte la pertinence des arguments proposés par les différentes équipes mais aussi la capacité de convaincre de chaque joueur et la gestion du temps, de même que des qualités de prestation formelle.

Ces joutes (« pour et contre... ») seront organisées chaque année. L'organisation est gérée par la TESLA (Toulouse *European School of Law* Association) mais l'Ecole supervise le thème et le choix des encadrants et arbitres. Pour les étudiants inscrits dans le Diplôme de l'*European School of Law*, l'arrêté d'examen a été modifié en 2016 pour permettre une bonification à ceux qui participent à ces joutes.

Le **21 avril 2017** se sont déroulées les deuxièmes Joutes des étudiants de Ecole, sur le thème « **Pour ou contre des Etats-Unis d'Europe** ». Suite à un appel à candidatures lancé par les étudiants membres de l'association, deux équipes ont été formées : l'équipe du « pour » et l'équipe du « contre ». L'idée de ces joutes était de permettre aux deux équipes de confronter leurs arguments en trois *rounds* : le *round* d'arguments historiques, le *round* d'arguments juridico-politiques et le *round* d'argument économique. Un chronomètre géant avait été placé dans l'amphithéâtre pour permettre à chaque équipe de disposer d'un temps de plaidoirie identique. En amont, chaque équipe, pour chaque *round*, avait été coachée par un enseignant-chercheur spécialiste des disciplines et/ou du thème. Un jury composé de 4 personnes (M. Blanquet, Florence Crouzatier, Julia Schmitz et Pierre-Jean Thil) a désigné la meilleure équipe constituée de J. Bourget, Y. Bennani et P. Lancelot, étudiants en deuxième année de licence mais aussi le meilleur « joueur », Me Delevoie Romane également étudiante en deuxième année.

Le succès fut important, tant auprès des universitaires qui ont pris énormément de plaisir à coacher les équipes, qu'auprès des étudiants dont l'exercice est particulièrement valorisant et instructif.





Ce succès nous encourage donc à pérenniser l'évènement, qui doit demeurer celui des étudiants de l'ESL. L'équipe dirigeante de l'Ecole organise chaque année des manifestations comme la rentrée solennelle, les ateliers doctorants et des évènements plus ponctuels mais les joutes doivent demeurer l'évènement des étudiants. C'est à eux qu'il appartient de trouver le thème, de lancer les appels à candidatures, de solliciter les enseignants-chercheurs qui vont être *coaches* et arbitres, de s'occuper de la communication. Ils seront aidés en cela par la chargée de communication et des appels à projets européens de l'ESL. Nous veillerons à ce que le thème ait toujours un relief « européen », l'idée étant, à plus long terme, de pouvoir inviter des étudiants de nos universités partenaires étrangères à y participer.

► **Ambassadeur EPSO**

Pierre-Jean THIL-MOULIA étudiant au sein du Double Diplôme Franco-Espagnol en Droit et du Diplôme de l'*European School of Law* a été nommé Ambassadeur EPSO 2016/17 pour l'ESL-UT1 Capitole.

La fonction publique communautaire est une fonction publique de carrière et le recrutement des fonctionnaires dans les institutions de l'Union européenne s'effectue essentiellement par voie de concours. Les concours communautaires sont organisés depuis 2003 par l'Office européen de sélection du personnel (EPSO). Suite à une rigoureuse sélection, seulement quelques universités en France comptent aujourd'hui un Ambassadeur EPSO dans leur établissement. Pour l'*European School of Law*, **Pierre-Jean THIL-MOULIA**, étudiant en Master 2 mention Droit européen, parcours type Juriste Européen, Programme Espace, Liberté, Sécurité, Justice a été sélectionné pour l'année 2016/2017.

Ces ambassadeurs sont des étudiants volontaires, dont la tâche est de relayer à leurs condisciples l'information d'EPSO sur les carrières dans les institutions européennes et les procédures de sélection dans leur université, sous diverses formes et par divers moyens : distribution de matériel informatif et promotionnel, publication d'un blog, participation aux journées d'informations sur les carrières, etc. Les ambassadeurs sélectionnés ont l'appui d'EPSO et du Secrétariat Général des Affaires Européennes (SGAE). Des séances de formation à Bruxelles ont été programmées à la

rentrée 2016. Monsieur Thil a ainsi participé à l'organisation du premier forum des carrières européennes et à l'international qui s'est tenu le 13 mars 2018.

► Journée des carrières européennes

Cette journée a été organisée conjointement par le Service Universitaire d'Information et d'Orientation et d'aide à l'Insertion professionnelle, l'ESL et l'Ambassadeur EPSO de l'établissement, le Jeudi 16 Mars 2017.

Deux conférences ont été organisées :

- A 12 h - Conférence « Carrières dans les institutions européennes » animée par Mme SERIZIER, Fonctionnaire européen de 1978 à 2014, expert en sélection et recrutement pour la fonction publique européenne et titulaire de la certification EPSO pour les centre d'évaluation « concours externes ».
- A 17 h 30 – Conférence « Mobilité professionnelle en Europe » animée par :
 - Nadia GONTHIER, Chargée de développement Agence Erasmus,
 - Abdelaziz SAIBI, Conseiller Pôle Emploi Eures,
 - Pierre-Jean THIL, Ambassadeur EPSO
 - Juan ZURITA ARES, chef de projet Airbus

JOURNÉE DES CARRIÈRES EUROPÉENNES

JEUDI 16 MARS 2017

Site Arsenal

STANDS
Grand Hall
de 13H à 17H30

eu
careers

CONFÉRENCES
Salle conférence - Bibliothèque Universitaire de l'Arsenal
à 12H et à 17H30

Contact : journee-carrieres-europeennes@ut-capitole.fr

Inscription en ligne
www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion

De nombreux stands ont été mis à la disposition des étudiants dans le grand hall de l'Arsenal de 13 h à 17 h 30 (Agence Erasmus – Pôle emploi / Eures – Institutions européennes – Maison de l'Europe,.....).

Les étudiants ont pu ainsi recevoir toutes les réponses à leurs questions concernant leur insertion professionnelle au sein des institutions européennes.

► **Conférence « L'avenir politique et économique de l'Union Européenne »**

Cette conférence organisée le 4 mai 2017 conjointement par la Maison de l'Europe, l'Ambassadeur EPSO et l'ESL a été animée par Agnès Thibault, Attachée Economique de la Commission Européenne.

L'AVENIR POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

CONFÉRENCE

AGNÈS THIBAUT
ATTACHÉE ÉCONOMIQUE
COMMISSION EUROPÉENNE

LE 4 MAI 2017
DE 12H30 À 14H

AMPHITHÉÂTRE
MARSAN

UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1 CAPITOLE

MAISON Europe
EU Careers
EUROPEAN SCHOOL OF LAW

**Accueillir les migrants :
Que font l'Allemagne, la France, l'Europe ?**

Table-ronde le mardi 23 mai 2017 à 18 heures 30
Au Goethe-Institut Toulouse, 4 Bis Rue Clémence Isaure à Toulouse
Métro : ligne A, Station Esquirol

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Centre d'accueil pour réfugiés, Serbie, 21/01/2017
© Union européenne, 2017

Avec :

- Wolfgang BAUER, grand reporter chez Die Zeit et auteur de « Franchir la mer »,
- Lycette CORBION-CONDE, Maître de conférences en droit privé à l'Université Toulouse 1 Capitole, Laboratoire de recherche IDETCOM, Chargée de mission égalité,
- Guillaume CROS, Vice-Président du Conseil Régional d'Occitanie, en charge des affaires européennes et de la coopération au développement,
- Jean-Claude DARDELET, Conseiller Délégué à la Mairie de Toulouse, Vice-Président de Toulouse Métropole.

Et la participation d'étudiants en droit, français et allemands, de l'Université de Toulouse 1 Capitole.

*En partenariat avec Toulouse Métropole dans le cadre de la Semaine de l'Europe,
Avec l'appui de la Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée dans le cadre du Joli mois de l'Europe 2017, et de l'École Européenne de Droit (Université Toulouse 1 Capitole).*

JEUNES EUROPÉENS TOULOUSE
GOETHE INSTITUT
Mouvement Européen Haute-Garonne
EUROPEAN SCHOOL OF LAW
toulouse métropole

Table ronde organisée par le mouvement européen de la Haute-Garonne, avec la participation des jeunes européens de Toulouse, le Goethe Institut et l'ESL le 23 mai 2017 sur le thème « Accueillir les migrants ; que font l'Allemagne, la France, l'Europe ? »

Projets collaboratifs



Les projets européens

Sur la période considérée, l'ESL a répondu à **7 appels à projet dont 3 ont été acceptés**,

Bailleur de fonds	Partenaire	Intitulé du projet	Montant accordé	Durée de l'exécution
Agence française Erasmus+ Jeunesse		« Toulouse European Culture Club »	19 560 euros (19190 euros obtenus)	7 mois 01/05/2017 au 30/11/2017
Agence française Erasmus+ Jeunesse	AEGEE	« Call upon young Europeans »	11 415 euros (10800 euros obtenus)	5 mois 04/06/2017 au 03/11/2017

Tableau 14. Les projets remportés pendant l'année universitaire 2016/2017 et en cours d'exécution pour l'année 2016/2017

Bailleur de fonds	Partenaire	Intitulé du projet	Montant accordé	Durée de l'exécution
Université Franco-italienne	Université de Milan	M2 Droit International européen et comparé.	30 000 €	3 ans
Ambassade de France à Madrid	Université Carlos III	Droit spécialité propriété intellectuelle	12 600 €	3 ans

Tableau 15. Les projets remportés avant l'année universitaire 2016/2017 et toujours en cours d'exécution

Sur la période considérée 3 bilans d'exécution intermédiaires ont été déposés et acceptés.

Un service de veille d'appels à projets et d'informations sur des thématiques liées est proposé au corps professoral. 63 enseignants-chercheurs reçoivent régulièrement ces informations.

Les activités du Comité d'Orientation Stratégique

Le **Comité d'orientation stratégique (COS)**, composé de personnalités de dimension européenne et de renommée internationale extérieures à l'Université, détermine les grandes lignes et définit le développement de l'*European School of Law*.

► Ses Membres

- Bruno STEINMANN : Président du COS, Co-Président de « Toulouse Cité Européenne du Droit » ;
- Marc BLANQUET : Professeur, Directeur du Centre d'Excellence Jean Monnet et de l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC) de l'Université Toulouse 1 Capitole ;
- Noël CHAHID-NOURAÏ : Avocat – Orrick Rambaud Martel – Société d'Avocats ;
- André DIETZ : ancien Directeur juridique France – Michelin, Juge du Tribunal de Commerce de Clermont Ferrand ;
- Oliver FURTAK: General Counsel – Central Legal Affairs Corporate & Litigation – Airbus SAS ;
- Mathias GUYOMAR : Conseil d'Etat ;
- Hugues KENFACK : Professeur, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Toulouse 1 Capitole ;
- Corinne MASCALA : Présidente de l'Université Toulouse Capitole ;
- Wanda MASTOR : Professeur, Directrice de l'*European School of Law* ;
- Sylvaine PERUZZETTO : Professeur, Conseiller à la Cour de Cassation ;
- Hildegard SCHNEIDER : Professeur, Doyenne de la Faculté de Droit de l'Université de Maastricht ;
- Brigitte SIMON : Directeur Juridique – Vinci Concessions ;
- Denis-Pierre SIMON : Président de l'Association du Centre Notarial de Droit Européen ;
- Vassilios SKOURIS : Président de la Cour de Justice de l'Union Européenne ;
- Françoise TULKENS : Ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme ;
- Louis VOGEL : Professeur, Ancien Président de Paris 2 Assas et de la Conférence des Présidents d'Universités (CPU), Associé au cabinet Vogel & Vogel ;
- Yves WEHRLI, Avocat associé, Clifford Chance – Paris.

► Réunions du Comité

■ 22 Janvier 2016

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Suite des travaux des groupes de travail : nouvelles technologies et enquêtes auprès des professionnels ;
- ✓ Question des nouveaux membres du COS : discussion sur les noms proposés ; maintien des membres absents de façon récurrente ;
- ✓ Présentation par la co-directrice du Diplôme de l'*European School of Law* (DESL), Nathalie VALDEYRON, de l'unité 5 ;
- ✓ Question de l'évaluation des enseignements : pratique actuelle et perspectives ;
- ✓ Evènements à venir au sein de l'Ecole : présentation du volet professionnel par le directeur adjoint Matthieu POUMAREDE / présentation des Ateliers doctoraux par Marc BLANQUET ;
- ✓ Création d'un bureau du COS ;
- ✓ Questions diverses.

Le COS suivant a eu lieu le 30 septembre 2017, le matin de la rentrée solennelle de l'Ecole.

Communication



Afin de gagner en visibilité et d'élargir l'impact des actions réalisées, l'Ecole a mis en place différentes actions.

► Communication externe :

- ✚ Développement du site internet : <http://esl.ut-capitole.fr/> – Le site internet est actualisé très régulièrement ;

Le service de la communication a pu nous fournir les statistiques de visites suivantes pour l'année 2017 :

10603 visites	35271 pages vues,
2 min. 46 s. durée moyenne de la visite	28427 pages vues uniques
3,5 actions par visite	82 actions maximums en une visite

- ✚ Actualisation des brochures de l'Ecole et du diplôme ESL ;
- ✚ Nouvelles productions des vidéos institutionnelles :

Rentrée solennelle 2016 de l'*European School of Law*

<https://www.dailymotion.com/video/x5adzh4?collectionXid=x43fcn>

Retour sur la première édition des joutes des étudiants de l'*European School of Law*

<https://www.dailymotion.com/video/x5ftewu?collectionXid=x43fcn>

- ✚ Compte twitter alimenté par la directrice ;
- ✚ Campagnes de communication auprès de nombreux organismes :

En préparation de la campagne d'admission post bac :

- Lycées français à l'étranger : 494 établissements scolaires implantés dans 136 pays ;
- Espaces Campus France : 155 espaces et 78 antennes implantés dans 119 pays ;
- Sections internationales des lycées : 139 sections internationales.

Et plus largement auprès des :

- Lycées et universités en France ;
- Institutions, entreprises et associations.

► Communication interne :

- ✚ Publications dans les newsletters des personnels et des étudiants UT1 Capitole ;
- ✚ Via la plateforme Moodle, envoi aux étudiants des informations susceptibles de les intéresser : concours internationaux, séminaires et conférences, offres de stage et d'emploi.
- ✚ Salons et présentations :

L'ESL a tenu un stand pendant toute la durée d'Info sup (Salon de l'enseignement supérieur organisé annuellement par le Rectorat de Toulouse) du 16 au 19 novembre 2016, afin de répondre aux questions des lycéens et de leurs parents sur les formations de l'Ecole.

Lors de la journée « portes ouvertes » de l'université organisée le 25 février 2017 dans le grand hall de l'Université, l'ESL a tenu un stand. Les étudiants de l'École s'y sont également relayés pour évoquer leur expérience au sein de l'école.

Conclusion

L'ESL est particulièrement fière d'avoir obtenu de la Commission Européenne, en juillet 2017, le renouvellement du Centre d'Excellence Jean Monnet (CEJM) dont le nom retenu est C 2E C : Centre d'Excellence Toulouse Capitole.



L'ESL assure le volet formation du programme du Centre d'Excellence Jean Monnet, dont elle constitue l'une des deux composantes avec l'Institut de recherche en droit européen, international et comparé (IRDEIC) qui assure le volet Recherche du programme du Centre d'excellence.

Il s'agit d'un véritable succès au vu des 84 % de taux d'échec à l'échelle européenne.

L'ESL a également déposé un dossier de Chaire Jean Monnet constitué par Mme Valdeyron sur le droit européen de la santé et des produits de santé (DESAPS) qui a également été retenu.

Seuls 3 établissements européens ont obtenu à la fois un centre CEJM et une chaire et seulement deux en droit : l'Université Charles de Prague (République Tchèque) et l'UT1.



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse cedex 9
France

<http://esl.ut-capitole.fr/>